

Image not found or type unknown



Promotion et avenant au contrat

Par **ambassadrices**, le **06/03/2008** à **16:11**

Peut t ton proposer une promotion à un salarié avec une période d'essai incluant une augmentation de salaire par un avenant au contrat et rompre cette période si elle n'est pas concluante et rétrograder le salarié à son poste et son salaire précédent sans risquer d'être hors la loi. Je souhaite qu'un chef de projet devienne responsable mais j'aimerais d'abord être sur que son profil corresponde....rn.....